

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS
AUTORISE PAR L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUILLET 2020
ET MIS EN ŒUVRE PAR LE CONSEIL D' ADMINISTRATION
DU 1^{ER} MARS 2021**

Bigben Interactive annonce la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 juillet 2020. Dans cette perspective, la Société a confié un mandat d'acquisition de titres à un prestataire de services d'investissement, CIC Market Solutions.

1. Cadre juridique

En application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-7 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et du règlement UE n° 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché, le présent descriptif a pour but de présenter les finalités et modalités du programme de rachat d'actions de la Société.

2. Date de l'assemblée générale mixte des actionnaires ayant autorisé le programme de rachat d'action et date de mise en œuvre

L'autorisation d'achat par la Société de ses propres actions a été donnée par l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2020 (quinzième résolution). Elle est mise en œuvre par le Conseil d'administration suite à la réunion du 1^{er} mars 2021.

3. Nombre de titres et part du capital détenu directement ou indirectement

Au 26 février 2021, le nombre d'actions détenues directement ou indirectement est de 9 650, soit environ 0,05 % du capital social.

4. Répartition par objectifs des titres détenus directement

Au 26 février 2021, l'affectation des actions détenues s'établit comme suit :

- animation du titre (contrat de liquidité) : 9 650 actions,
- conservation en vue de la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externes : 0 actions.

5. Objectif du nouveau programme de rachat

Les objectifs du programme de rachat mis en œuvre par le Conseil d'administration en date du 1^{er} mars 2021 seraient de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions en vue principalement de :

- procéder à leur annulation ultérieure par réduction du capital de la Société, conformément à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2020 (vingt-cinquième résolution),
- animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre, notamment, d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les modalités de mise en œuvre de cet objectif sont les suivantes :

- réalisation du programme par un prestataire de services d'investissement pour la réalisation des achats,
- mise en œuvre à compter du 2 mars 2021 et pour une durée initiale expirant au plus tard le 30 juillet 2021, et
- poursuite du contrat de liquidité.

6. Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres, prix maximum d'achat

Au 26 février 2021, le capital social s'élève à 39.939.316 euros, divisé en 19.969.658 actions.

Le rachat concerne les actions de la Société Bigben Interactive (code ISIN FR0000074072) admises à la négociation sur le marché règlement d'Euronext à Paris.

L'assemblée générale mixte du 30 juillet 2020 a fixé la part maximale du capital susceptible d'être détenue par la Société à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de réalisation des achats, soit un nombre théorique d'environ 1.996.965 actions avec un montant maximal d'achats ne pouvant excéder un total de 10 millions d'euros.

Dans la limite d'un prix maximum d'achat fixé par l'assemblée générale à 28 euros par action, il est précisé que le prix d'achat unitaire des actions ne pourra excéder, à tout instant, 2,90 fois le cours des actions Nacon (code ISIN FR0013482791).

7. Durée du programme de rachat

La durée du programme a été fixée à 18 mois à compter de l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2020, soit jusqu'au 29 janvier 2022.

Prochain rendez-vous :

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2020/21 : Lundi 26 avril 2021, après Bourse

A PROPOS DE BIGBEN INTERACTIVE

CHIFFRE D'AFFAIRES 2019-20
263,5 M€

Bigben est un acteur européen de l'édition de jeux vidéo, de la conception et de la distribution d'accessoires mobiles et gaming, ainsi que de produits audio. Reconnu pour ses capacités d'innovation et sa créativité, le groupe ambitionne de devenir l'un des leaders européens dans chacun de ses marchés.

EFFECTIF
Environ 750 collaborateurs

Société cotée sur Euronext Paris, compartiment B – Indice : CAC Mid & Small – Éligible SRD long
ISIN: FR0000074072 ; Reuters : BIGPA ; Bloomberg : BIGFP

INTERNATIONAL
21 filiales et un réseau de distribution dans 100 pays
www.bigben-group.com

CONTACT PRESSE
Cap Value – Gilles Broquelet gbroquelet@capvalue.fr - +33 1 80 81 50 01
